

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME
CRITÈRES DE SÉLECTION
JUNIORS ET CADETS
2008-2009

TABLE DES MATIÈRES

#	Chapitre	Page
1.	Introduction	2
2.	Changements clés par rapport à 2007-2008	3
3.	Admissibilité aux sélections	4
4.	Comité de sélection de HP	4
5.	Circuits nord-américains (CNA) Cadets /Juniors /DIV I et II	4
6.	Coupes du monde junior (FIE Jr A) organisées au Canada	5
7.	Coupes du monde junior (FIE Jr A) à l'extérieur du Canada	5
8.	Autres compétitions de développement	6
9.	Championnat du monde junior et cadet de 2009	7
10.	Normes d'identification des athlètes	9
11.	Grille de points cadette et junior	10
12.	Classements de sélection junior et cadet	11
	Appendice A – Compétitions internationales juniors approuvées	12

1. INTRODUCTION

On trouve dans le présent document les principes généraux de sélection, et les épreuves de sélection, que la FCE utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne au Championnat du monde junior et cadet de 2009. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent document, nous conseillons aux lecteurs de consulter le directeur de la haute performance au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément de ce document.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage pour les compétitions qui ne sont pas des projets de l'équipe nationale (PÉN). En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document.

MODIFICATIONS AU PRÉSENT DOCUMENT

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent document demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, le directeur de la haute performance (en consultation avec le comité de sélection de HP), se réserve le droit d'apporter au présent document les modifications qui, selon lui, sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes au Championnat du monde junior et cadet de 2009, ou à toute autre compétition qui peut éventuellement ne pas être incluse dans le présent document.

Toutes les modifications apportées à ce document seront communiquées directement par l'entremise du site Web de la FCE. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent document des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.

Le 7 juin 2008.

Le 5 août 2008 : p. 12-13: mise à jour aux compétitions Jr A (EF/EM) après des changements au calendrier FIE

Notes du traducteur :

Le présent livret est une traduction de la version originale anglaise, qui fera foi en cas de divergence d'interprétation.

Fédération canadienne d'escrime
6000 St Exupéry
Laval, QC
H7H 1H6

TEL : (450) 628-7000
FAX : (450) 628-1791
COURRIEL : hpd@fencing.ca
Page Web : www.fencing.ca

2. CHANGEMENTS CLÉS PAR RAPPORT À 2007-2008

- 1) **Critères de qualification pour le Championnat du monde junior et cadet** : Seuls les athlètes qui obtiennent la norme minimale cadette (équipe cadette «ÉC») et junior (JB) seront pris en compte pour la sélection au Championnat du monde. La FCE ne sélectionnera plus automatiquement un tireur ou une tireuse classé(e) au premier rang s'il ou elle n'a pas obtenu la norme minimale (voir la section 9).
- 2) **Normes d'ID des athlètes** : On a rajouté des informations pour clarifier la manière dont les athlètes juniors peuvent obtenir les normes JHP et JA à l'occasion des compétitions internationales de sélection (seniors) (voir la section 10).
- 3) **Grille de points junior et cadette** : Nous avons apporté des modifications mineures à la grille de points internationale (voir la section 11).
- 4) **Compétitions internationales de sélection juniors et cadettes** : La FCE va organiser à nouveau au Canada une Coupe du monde junior aux six armes pendant la saison 2008-2009 (les 25 et 26 octobre 2008). Par conséquent, il y aura une compétition internationale de sélection supplémentaire dans chacun des groupes d'âge (voir la section 12).

3. ADMISSIBILITÉ AUX SÉLECTIONS

Pour être admissible à une sélection au Championnat du monde junior et cadet, un(e) athlète doit :

- 1) être membre en règle de la FCE;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour la saison 2008-2009; et
- 3) être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e) au Canada.

4. COMITÉ DE SÉLECTION DE HP

Le comité de sélection de HP déterminera les sélections définitives pour le Championnat du monde junior et cadet. À chaque arme, ce comité se compose :

- 1) du directeur de la haute performance;
- 2) un (e) membre désigné(e) par le conseil d'administration;
- 3) de l'entraîneur national de l'arme en question; et
- 4) d'un(e) représentant(e) des athlètes, nommé(e) par le Conseil des athlètes.

Le comité de sélection se réserve le droit de priver un(e) athlète d'une sélection :

- 1) **au cas où l'athlète en question n'a pas participé aux stages d'entraînement obligatoires organisés par la FCE avant cette compétition;**
- 2) **au cas où l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans l'«Entente des athlètes du PHP» (un lien sera inséré quand elle sera affichée sur le site Web de la FCE); ou**
- 3) **au cas où l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans le «Code de conduite de la FCE» (un lien sera inséré quand il sera affiché sur le site Web de la FCE).**

5. CIRCUITS NORD-AMÉRICAINS (CNA) CADETS /JUNIORS /DIV I ET II

Les épreuves du CNA organisées par l' USFA seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection de HP cadets et juniors. Veuillez donc en consulter la liste complète à la page 12.

Pour participer aux épreuves du CNA cadettes et juniors, il n'y a aucun critère de sélection. Cependant, nous encourageons fortement tous les tireurs et tireuses cadets et juniors à participer aux épreuves de division II qui sont organisées la même fin de semaine qu'une épreuve du CNA cadette ou junior. Notez toutefois que la USFA n'autorise pas les tireurs et tireuses qui ont une classification «B» ou supérieure à participer aux épreuves de division II. Pour nos athlètes, il s'agit là de compétitions qui représentent une occasion exceptionnelle de développement pour accumuler de l'expérience compétitive et pour apprendre à gagner.

La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de division I du CNA. Elle exige que les escrimeurs et escrimeuses détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire. Étant donné que nos deux systèmes de classification sont différents, la FCE a négocié un arrangement politique avec la USFA selon lequel (à chaque arme), la FCE accordera une classification temporaire de «C» à tous les tireurs ou tireuses classé(e)s dans les huit (8) premiers juniors, et à tous les cadets classé(e)s parmi les quatre (4) premiers dans leur classement respectif du PHP (à la date d'inscription de la compétition en question de division I du CNA).

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Web de la USFA (www.usfencing.org) les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions du CNA avant de réserver vos billets d'avion.

6. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR (FIE Jr A) ORGANISÉES AU CANADA

Date : Les 25 et 26 octobre 2008
Emplacement : Montréal (Québec)
Date de sélection : Le 4 septembre 2008
Date limite des inscriptions : Le 25 septembre 2008

Pour être admissible à s'inscrire, les athlètes doivent :

- 1) détenir une licence en règle de 2008-2009 de la FCE; et
- 2) avoir commandé une licence de la FIE pour la saison 2008-2009, sur le site Web de la FCE, au plus tard le 25 septembre 2008.

En vertu du Règlement pour les épreuves de la FIE, la FCE dispose d'un quota maximal de trente (30) tireurs par épreuve, à titre l'organisateur de cette Coupe du monde junior. La sélection pour cette compétition sera effectuée comme suit :

- 1) tous les athlètes classés dans les seize (16) premiers au classement de sélection junior de HP en date du 4 septembre 2008 seront sélectionnés;
- 2) tous les athlètes classés dans les huit (8) premiers au classement de sélection cadet de HP en date du 4 septembre 2008 seront sélectionnés;
- 3) toutes les places restantes (jusqu'à 30) seront pourvues en fonction du classement domestique junior publié sur le site Web de la FCE le 4 septembre 2008.

Les membres de ce groupe de tireurs sélectionnés auront jusqu'au 25 septembre 2008 pour confirmer leur sélection en s'inscrivant par l'entremise du site Web de la FCE.

Après la date limite, une liste de remplaçants sera affichée, en vertu du troisième critère ci-dessus. Les remplaçants auront jusqu'au 3 octobre 2008 pour s'inscrire. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Tous les tireurs doivent s'inscrire individuellement à cette compétition, en ligne sur le site Web de la FCE.

7. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR (FIE Jr A) ORGANISÉES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Les épreuves de la Coupe du monde junior, mis à part celles indiquées à l'Annexe A, ne comptent pas pour le classement de sélection de HP, mais elles jouent un rôle important au niveau du développement des athlètes en leur permettant d'acquérir une expérience internationale précieuse.

Pour être admissible à participer à une épreuve de la FIE Junior A (coupe du monde) organisée à l'extérieur du Canada, les athlètes doivent être classés parmi les douze (12) premiers du classement de sélection junior de HP **trente (30) jours avant la compétition**. La FCE sélectionnera au maximum quatre (4) tireurs aux épreuves de la FIE Junior A (coupe du monde) organisées à l'extérieur du Canada.

La FCE ne sélectionnera que les athlètes qui ont dûment rempli le formulaire [FIE competition registration form](#) affiché sur le site Web de la FCE, **au moins 30 jours avant la compétition**. Au cas où plus de quatre (4) tireurs manifestent de l'intérêt pour participer à une épreuve de la FIE Junior A (coupe du monde), le directeur de la haute performance fera la sélection en se basant sur le classement de sélection junior de HP vingt-huit (28) jours avant la compétition en question. Les athlètes ne doivent pas faire d'arrangements de voyage tant qu'ils ou elles n'ont pas reçu un courriel confirmant leur sélection et leur inscription à la compétition en question.

Les tireurs qui ne respectent pas la date limite de trente (30) jours avant la compétition ne seront pas inscrits à la Coupe du monde demandée.

POLITIQUE LIÉE AUX DÉSISTEMENTS DE PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION JR A DE LA FIE

Les désistements doivent être reçus par écrit (fax, poste ou courriel), mais les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite écoperont d'une **amende de 800 dollars et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende**. Il s'agit d'une amende imposée à la FCE par la FIE, et elle sera transmise à l'athlète fautif(ve). La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle (amende et suspension) au cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer. Dans ce cas, il ou elle doit présenter un certificat médical en même temps que son avis de désistement. Ces deux documents doivent être envoyés au directeur de la haute performance avant la compétition.

8. AUTRES COMPÉTITIONS DE DÉVELOPPEMENT

Il y a un autre groupe de compétitions en Allemagne et en France qui constituent de bonnes occasions de développement pour les athlètes. Leur format (poules et ÉD avec repêchages) et le nombre de participants en font de bien meilleures occasions de développement que les épreuves FIE Junior A (coupe du monde). Elles constituent un excellent premier contact avec la scène internationale. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions dans les sites suivants :

- 1) Circuit français (http://www.escrime-ffe.fr/SITE_FFE/competitions/competitions.htm)
- 2) Circuit allemand (www.fechten.org), surtout en ce qui concerne les compétitions cadettes

Nous encourageons les entraîneur(e)s provinciaux ou de club à planifier un voyage de l'équipe provinciale ou du club à une de ces compétitions cadettes ou juniors organisées dans ces pays, à titre de tournée de développement (compétition et entraînement dans des clubs). Dans certains cas, il pourrait s'avérer plus bénéfique que plusieurs clubs ou provinces se regroupent pour avoir davantage de ressources pour un tel projet. Le directeur de la haute performance peut les aider à identifier et à établir des contacts pour de tels projets.

EN CE QUI CONCERNE TOUTES LES COMPÉTITIONS MENTIONNÉES DANS LES CHAPITRES 5 À 8, LA FCE N'ENVERRA NI ENTRAÎNEUR(E) NI PERSONNEL DE SOUTIEN. IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ QUE TOUS LES MINEURS VOYAGENT ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE, À SAVOIR UN(E) PARENT, TUTEUR, OU ENTRAÎNEUR(E) DE CLUB OU DE PROVINCE.

9. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET CADET DE 2009

Date : du ?? au ?? avril 2009 (à confirmer)
Emplacement : Belfast (Royaume-Uni)
Période de qualification : du 1^{er} avril 2008 jusqu'à la date de sélection
Date de la sélection : le 2 février 2009
Norme minimale : Cadets - ÉC
Juniors - JB et une participation à une compétition FIE Jr A (en Europe)

Pour confirmer une sélection, les athlètes doivent :

- a) être inscrits au programme de HP de la FCE (s'il ou elle n'est pas déjà inscrit(e), un(e) athlète sélectionné(e) sera invité(e) à se joindre au PHP et il ou elle devra soumettre toute la documentation requise au plus tard le 15 février 2009);
- b) participer au(x) stage(s) d'entraînement obligatoire(s) à leur arme;
- c) détenir une licence en règle de la FIE pour la saison 2008-2009;
- d) voyager à Belfast avec l'équipe, selon les arrangements de voyage de la FCE; et
- e) séjourner avec l'équipe à l'hôtel choisi, pendant toute la durée du Championnat du monde.

STAGES D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRES

Il y aura un ou deux **stages de sélection obligatoires** pour tous les athlètes juniors et cadets, afin de les préparer en vue du Championnat du monde. Leur participation est obligatoire pour confirmer leur sélection au Championnat du monde junior et cadet de 2009.

Ces stages auront probablement lieu en février ou en mars, mais leur date et leur emplacement restent à confirmer.

Le comité de sélection annulera la sélection de tous les tireurs qui ne participent pas à ce stage d'entraînement obligatoire. Les détails relatifs à ce(s) stage(s) seront inclus dans l'avis de sélection qui sera distribué par courriel à tous les athlètes sélectionnés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les critères cadets ou juniors identifiés ci-après doivent être réussis pendant la période de qualification. Pour chaque compétition, le comité de sélection sélectionnera les membres de l'équipe en se basant sur le classement de sélection du PHP du groupe d'âge correspondant, en date du 2 février 2009.

FINANCEMENT

La FCE subventionnera les membres du personnel d'encadrement, choisi(e) par les entraîneurs nationaux et le directeur de la haute performance, qui soutiendra tous les athlètes sélectionnés à cette compétition. La formule de financement des athlètes sera annoncée au moment de la sélection, mais tous les athlètes sélectionnés doivent être prêts à défrayer le coût intégral (voyage, hôtel et repas) de leur participation à cette compétition (qui est estimé entre 2 000 et 2 500 dollars).

A. Épreuves individuelles juniors :

I. Premièrement, tous les juniors sélectionnés pour le Championnat panaméricain de 2008 et qui ont réussi la norme «B» en 2007-2008 seront présélectionnés pour l'épreuve junior correspondante. Pour être admissible à cette sélection, les athlètes doivent :

- 1) s'inscrire au PHP de 2008-2009 de la FCE au plus tard à la date limite d'octobre;
- 2) participer aux épreuves junior et senior du CCS et du Championnat canadien de septembre et novembre 2008 (sauf en cas de blessure ou d'autre circonstance exceptionnelle); et
- 3) participer (sauf en cas de blessure ou d'autre circonstance exceptionnelle) à tous les projets et stages d'entraînement de l'équipe nationale (senior) et à toutes les compétitions internationales de sélection (seniors) avant le Championnat du monde junior.

Cette présélection sera effectuée le 15 octobre 2008 et sera confirmée à nouveau par le comité de sélection de HP à la date de sélection, à condition que l'athlète ait respecté les conditions ci-dessus. Si un(e) athlète n'a pas respecté toutes les conditions mentionnées ci-dessus, il ou elle devra se qualifier de la même manière que tous les autres juniors, indiquée à partir du point II ci-après.

II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «JB» (ou mieux) seront sélectionnés. Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs sera effectuée en fonction du «classement de sélection junior de HP».

III. Si moins de trois (3) athlètes se qualifient pour une épreuve junior donnée, le(s) tireur(s) le(s) mieux classé(s) au «classement de sélection cadet de HP» et qui a(ont) été sélectionné(s) pour la même épreuve cadette sera(seront) sélectionné(s) pour l'épreuve junior correspondante afin qu'il(s) acquièrent de l'expérience internationale supplémentaire.

B. Épreuves individuelles cadettes :

I. Premièrement, tous les cadets qui ont été sélectionnés pour une épreuve individuelle junior seront automatiquement sélectionnés pour la même épreuve dans la catégorie cadette.

II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «ÉC» seront sélectionnés. Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs ayant réussi la norme ÉC (critère II) sera effectuée en fonction du «classement de sélection cadet de HP».

C. Épreuve par équipe junior

Si trois (3) tireurs se qualifient pour une épreuve junior, la FCE inscrira une équipe à cette arme. Les trois (3) athlètes qui auront participé à l'épreuve junior seront automatiquement sélectionnés.

L'entraîneur national pourra sélectionner, à titre de quatrième membre de l'équipe, l'athlète classé(e) quatrième à cette arme au classement de sélection junior de HP, à condition qu'il ou elle ait réussi la norme «JA» et qu'il ou elle accepte d'aller au Championnat du monde junior uniquement pour l'épreuve par équipe; OU BIEN l'athlète cadet(te) le(la) mieux classé(e), à condition qu'il ou elle ait réussi la norme JB.

De plus, l'entraîneur national pourra retirer un(e) athlète de l'équipe au cas où il ou elle n'aura pas respecté le programme (entraînement et observation) fixé par l'entraîneur national avant l'épreuve par équipe du Championnat du monde junior et cadet.

10. NORMES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES

Les normes d'identification des athlètes constituent la base de toutes les sélections effectuées par la FCE (équipes nationales, épreuves de la Coupe du monde, occasions de subventions de la FCE et soutien du PAA de Sport Canada). Les athlètes ne peuvent réussir ces normes qu'en obtenant des résultats spécifiques aux compétitions internationales de sélection désignées à l'avance pendant la période de qualification, et ce dans les catégories d'âge respectives.

Quand un ou une athlète participe à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance, ses résultats seront également pris en compte pour la norme d'identification d'athlète. La grille de points qui figure à la page 10 indique les normes d'ID junior et cadette qui sont attribuées en fonction des résultats correspondants (et en fonction de la force de la compétition).

Les diverses catégories d'identification des athlètes juniors et cadets, et les résultats nécessaires pour obtenir les diverses normes, sont les suivants :

Junior HP (JHP) : Deux résultats "JHP"» dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

Si un(e) junior obtient un résultat "A" à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance pendant la période de qualification, ce résultat sera considéré comme équivalent à un critère JHP et il comptera pour l'obtention de la norme JHP.

Junior A (JA) : Deux résultats "JA" dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

Si un(e) junior obtient un résultat "B" à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance pendant la période de qualification, ce résultat sera considéré comme équivalent à un critère JA et il comptera pour l'obtention de la norme JA.

Junior B (JB) : Deux résultats "JB" dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

Équipe cadette (ÉC) : Deux résultats "ÉC" dans les compétitions internationales de sélection cadettes désignées à l'avance.

Clarification-ID d'athlètes juniors obtenues à une compétition internationale de sélection senior

Étant donné que certains juniors seront également sélectionnés pour des compétitions internationales seniors (INT #1 à 5, Championnat panaméricain ou Championnat du monde), le critère de sélection du PHP permet aux athlètes juniors d'obtenir une norme d'ID d'athlète junior lors d'une performance senior. On créditera une norme JHP ou JA aux athlètes juniors qui obtiennent une norme d'ID d'athlète senior (A = JHP ou B = JA) à toute compétition qui apparaît sur le classement de sélection de HP (senior) et qui a été organisée pendant la période de qualification (à l'exception des CNA de D1). Ces compétitions compteront pour l'obtention de la norme d'ID d'athlète junior, mais elles ne donneront pas de points de sélection et ne remplaceront aucune compétition internationale de sélection junior pour les points.

Admissibilité au Programme d'aide aux athlètes

Tous les escrimeurs qui ont réussi la norme JA/JHP peuvent être admissibles au soutien du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada pendant l'année 2009-2010. Cependant, avoir réussi la norme ne garantit pas à l'athlète qu'il ou elle bénéficiera du soutien du PAA, étant donné que Sport Canada n'attribue chaque saison à la FCE qu'un nombre limité de brevets. Veuillez consulter les critères du PAA lorsqu'ils seront publiés au mois de novembre 2008 dans les critères de sélection du PHP. La FCE n'a encore reçu aucune indication à propos du nombre de brevets que Sport Canada lui allouera en 2009-2010.

11. GRILLES DE POINTS JUNIOR ET CADETTE

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les CCS et le Championnat canadien.

place	Sr	Jr	Cad
1	36	24	12
2	30	20	10
3	24	16	8
5-8	18	12	6
9-12	12	8	4
13-16	6	4	2

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection et les normes d'identification des athlètes, aux compétitions internationales juniors et cadettes désignées à l'avance :

	JHP	JCM	JINT	JDEV /CDEV
Nb de tireurs dans les 64 premiers du classement. FIE Jr	>31	16 à 31	5 à 15	0 à 4
1	100	65	40	30
2	90	55	35	26
3	80	45	30	22
top 8	70	35	25	18
top 12	55*	30*	20*	14*
top 16	50	25	15	10
top 24	35*	20*	10*	6*
top 32	30	15	5	2
top 64	15	5		

* ces points ne seront attribués que s'il y a eu un «repêchage» ou des poules pour obtenir ce classement.

NOTES

1) La force de la compétition sera déterminée en tenant compte du nombre total de participants présents à la compétition, classés dans les 64 premiers au classement mondial junior de la FIE en date du lendemain de la compétition.

- > 31 = JHP
- 16 à 31 = JCM
- 5 à 15 = JINT
- 0 à 4 = JDEV /CDEV

2) Pour obtenir des points ou un critère d'identification d'athlète à une compétition internationale désignée à l'avance, l'athlète doit se classer dans la portion du tableau d'élimination directe (4, 8, 16, 32, 64) à laquelle au moins 40% des tireurs inscrits ont participé. Par exemple :

JHP avec	99 participants	x 40% = 40	les 64 premiers obtiennent des points et normes d'ID
JINT avec	39 participants	x 40% = 16	les 16 premiers obtiennent des points et normes d'ID
CDEV avec	78 participants	x 40% = 31	les 32 premiers obtiennent des points et normes d'ID

3) La force de chaque compétition internationale de sélection désignée à l'avance est pré-établie au début de la saison. Si la force calculée de la compétition désignée à l'avance est supérieure à la force pré-établie, la catégorie la plus forte prime.

4) Pour les compétitions cadettes, les tireurs ne peuvent obtenir que la norme ÉC.

12. CLASSEMENTS DE SÉLECTION JUNIOR ET CADET

Les classements de sélection junior et cadet serviront à classer les athlètes pour toutes les sélections du PHP.

Aperçu : Les athlètes seront d'abord classés en fonction de la norme d'ID d'athlète qu'ils ont réussie pendant la période de sélection, puis en fonction du nombre de leurs points de sélection. L'ordre de priorité des normes d'ID d'athlète est le suivant :

- 1) HP /A /B et athlètes sélectionnés pour le Championnat panaméricain de 2008
- 2) JHP
- 3) JA
- 4) JB
- 5) ÉC (seulement pour le classement cadet)

Le classement sera compilé sur une base roulante annuelle. Pour les sélections, les athlètes seront classés au sein de chaque catégorie d'âge en fonction de leur total de points a + b comme suit :

Classement junior du PHP

a. Composante canadienne (5 meilleurs résultats)

- | | | |
|--------------------------------|--------------|------------------------|
| 1. Championnat canadien junior | Montréal, QC | du 26 au 29 juin 2008 |
| 2. CCS senior #1 | Montréal, QC | du 26 au 29 juin 2008 |
| 3. CCS junior #1 | à dét. | du 26 au 28 sept. 2008 |
| 4. CCS senior #2 | à dét. | du 26 au 28 sept. 2008 |
| 5. CCS junior #2 | à dét. | du 28 au 30 nov. 2008 |
| 6. Championnat canadien senior | à dét. | du 28 au 30 nov. 2008 |

b. Composante internationale (4 meilleurs résultats comptent)

- | | | | |
|--|----------------|---------------------------|--------|
| 1. Championnat du monde junior de 2008 | | Avril 2008 | (JHP) |
| 2. FIE Junior A | Montréal, QC | les 25 et 26 octobre 2008 | (JDEV) |
| 3. CNA – Junior | St. Louis, MO | du 7 au 10 novembre 2008 | (JINT) |
| 4. CNA – Junior | Louisville, KY | du 16 au 19 janvier 2009 | (JINT) |
| 5. CNA – Senior | Louisville, KY | du 16 au 19 janvier 2009 | (JCM) |
| 6. UNE compétition internationale junior à l'extérieur de l'Amérique du nord, parmi les épreuves FIA Jr A organisées entre le 1 oct. 2008 et le 1 février 2009. La force de ces compétitions sera pré-établie à JINT. Si un(e) athlète participe à plus d'une compétition de ce groupe, <u>seul le résultat obtenu à la première de ces compétitions à laquelle il ou elle a participé</u> sera pris en compte pour le classement de sélection junior de HP. La liste des compétitions admissibles se trouve à l'Appendice A. | | | |

Classement cadet du PHP

a. Composante canadienne (5 meilleurs résultats)

- | | | |
|--------------------------------|--------------|------------------------|
| 1. Championnat canadien cadet | Montréal, QC | du 26 au 29 juin 2008 |
| 2. Championnat canadien junior | Montréal, QC | du 26 au 29 juin 2008 |
| 3. CCS cadet #1 | à dét. | du 26 au 28 sept. 2008 |
| 4. CCS junior #1 | à dét. | du 26 au 28 sept. 2008 |
| 5. CCS cadet #2 | à dét. | du 28 au 30 nov. 2008 |
| 6. CCS junior #2 | à dét. | du 28 au 30 nov. 2008 |

b. Composante internationale (3 meilleurs résultats comptent)

- | | | | |
|-----------------|----------------|---------------------------|--------|
| 1. CNA – Cadet | Columbus, OH | du 10 au 13 octobre 2008 | (CDEV) |
| 2. FIE Junior A | Montréal, QC | les 25 et 26 octobre 2008 | (JDEV) |
| 3. CNA – Cadet | St. Louis, MO | du 7 au 10 novembre 2008 | (CDEV) |
| 4. CNA – Junior | St. Louis, MO | du 7 au 10 novembre 2008 | (JINT) |
| 5. CNA – Junior | Louisville, KY | du 16 au 19 janvier 2009 | (JINT) |

Départage des ex-aequos

Si plusieurs athlètes accumulent le même total de points, ils ou elles seront départagés comme suit :

- 1) en fonction du total de points de la composante internationale du classement de sélection de HP concerné. Puis, si l'égalité persiste,
- 2) en fonction du meilleur résultat international (en nombre de points) parmi les compétitions internationales de sélection désignées à l'avance (INT # 1 à 6). Puis, si l'égalité persiste,
- 3) en fonction du meilleur résultat (en terme de place) à la compétition INT #5. Puis, si l'égalité persiste,
- 4) en fonction du meilleur résultat (en terme de place) à la compétition INT #4.

Mises à jour des classements de sélection de HP

À chaque arme, le classement de sélection du PHP sera mis à jour sur le site Web de la FCE après :

- 1) le CCS #1
- 2) le CCS #2; et
- 3) toutes les compétitions internationales de sélection désignées à l'avance.

Annexe A

Liste des compétitions internationales juniors approuvées

Épée féminine

FIE Jr A	Varsovie POL	04 oct. 08
FIE Jr A	Bratislava SVK	12 oct. 08
FIE Jr A	Helsinki, FIN	23.nov. 08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	05 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	03 jan. 09
FIE Jr A	Dijon FRA	13 jan. 09 date n'est plus dans la période de sélection
FIE Jr A	Göteborg SUE	01 fév. 09

Épée masculine

FIE Jr A	Bratislava SVK	11 oct. 08
FIE Jr A	Laupheim GER	16 nov. 08
FIE Jr A	Helsinki, FIN	22.11.08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	06 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	04 jan. 09
FIE Jr A	Bâle SUI	24 jan. 09 date n'est plus dans la période de sélection
FIE Jr A	Göteborg SUE	01 fév. 09

Fleuret féminin

FIE Jr A	Bratislava SVK	12 oct. 08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	05 déc. 08
FIE Jr A	Bochum GER	13 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	02 jan. 09
FIE Jr A	Waldkirch GER	25 jan. 09
FIE Jr A	Lyon, FRA	01 fév. 09

Fleuret masculin

FIE Jr A	Bratislava SVK	12 oct. 08
FIE Jr A	Londres GBR	18 oct. 08
FIE Jr A	Madrid ESP	15 nov. 08
FIE Jr A	Aix-en-Provence FRA	23 nov. 08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	06 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	02 jan. 08

Sabre féminin

FIE Jr A	Sosnowiec POL	11 oct. 08
FIE Jr A	Dormagen GER	22 nov. 08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	06 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	03 jan. 09
FIE Jr A	Kunzelsau GER	11 jan. 09
FIE Jr A	Logrono ESP	24 jan. 09

Sabre masculin

FIE Jr A	Sosnowiec POL	12 oct. 08
FIE Jr A	Dormagen GER	22 nov. 08
FIE Jr A	Lignano Sabbiadoro ITA	07 déc. 08
FIE Jr A	Budapest HUN	04 jan. 09
FIE Jr A	Kunzelsau GER	10 jan. 09
FIE Jr A	Logrono ESP	24 jan. 09

Seuls les compétitions figurant dans la liste ci-dessus seront prises en compte pour le classement de sélection junior de HP. Si un(e) athlète participe à plusieurs des compétitions énumérées à l'Annexe A, seule la première à laquelle il ou elle a participé sera prise en compte pour le classement de sélection junior de HP.